

FALAISE ^{LE MAG'}

MAGAZINE D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE FALAISE



LA RESTAURATION SCOLAIRE ÉVOLUE

Alors que côté assiettes, les habitudes changent avec plus de filières locales et moins de gaspillage, la Ville revoit aussi ses tarifs et la gestion globale de la Restauration Scolaire.

PAGES 4 ET 5



En vue **PAGE 3**
DEUX FALAIISIENS
AU SOMMET



Actu **PAGE 7**
FORUM DES
ASSOCIATIONS
RENDEZ-VOUS
LE 7 SEPTEMBRE

Ville de
FALAISE



Falaise, ville solidaire

par **Éric Macé, Maire de Falaise**

De nouveaux tarifs, modulés selon le quotient familial, s'appliqueront en septembre à la restauration scolaire. Pour les enfants des familles les plus modestes, le repas coûtera 1 €. Nous donnerons ainsi à chaque enfant l'assurance d'avoir au moins un repas équilibré par jour. C'est une nouvelle preuve de l'esprit de solidarité qui anime notre action.

Solidarité avec les plus démunis, par l'épicerie sociale ou le soutien aux associations caritatives.

Avec les familles en difficulté, par le développement du micro-crédit et l'action des conseillères en éducation sociale et familiale.

Avec les demandeurs d'emploi, par les contrats proposés par la Ville aux structures d'insertion, par exemple pour l'entretien d'une partie de nos espaces verts ou pour des renforts ponctuels en personnel.

Dans le domaine de l'habitat, par l'aide accordée pour des travaux contre la précarité énergétique dans les logements du secteur privé.

Solidarité encore par l'aide logistique de la Ville à bon nombre de structures de l'économie sociale ou par la mise à disposition gratuite de locaux.

Etre solidaire des Falaisiennes et Falaisiens aux ressources modestes, c'est un devoir. C'est aussi notre fierté.

Pour vos remarques, elus@falaise.fr

TEMPS FORTS JUIN > AOÛT



Inauguration de la Place Belle-Croix

Premier temps fort de l'été, l'inauguration de la Place Belle-Croix s'est déroulée le 28 juin, en musique, notamment autour de la Fontaine rénovée en présence du Maire Eric Macé, du Député Sébastien Leclerc, de la Sénatrice Sonia de la Provôté, des Conseillères Régionales Elisabeth Josseaume et Nathalie Porte, de la Conseillère Départementale et vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Falaise Clara Dewaële-Canouel.

Don Biocoop

Le magasin Biocoop de Falaise s'est associé à la Collecte Bio Solidaire nationale des 17 et 18 mai. Les clients qui le souhaitent pouvaient faire un don de produits bio aux personnes en situation de précarité. Le magasin de Falaise a choisi de reverser ces dons à l'épicerie sociale du Centre Communal d'Action Sociale de Falaise « Au P'tit Marché ». En plus des produits récoltés d'un montant total de 450 €, le magasin Biocoop Falaise a reversé un don financier de 140 € correspondant au montant de la marge effectuée sur les produits achetés. Elisabeth Josseaume, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité a reçu ce don en présence des gérants de l'enseigne et de Caroline Langlois, en charge de « Au P'tit Marché ».



Falaise à Bastogne

A Bastogne, se dresse depuis 1994, un Bois de la Paix, où de nombreuses villes martyres des combats pour la Libération de l'Europe en 1944, patronnent un bouquet d'arbres. Falaise rejoint ce cercle en ce 75^e anniversaire, y dévoilant une plaque retraçant les bombardements de juin 1944 sur la cité de Guillaume-le-Conquérant et la création du Mémorial des Civils.

Coralie Bonnet, adjointe du Bourgmestre de Bastogne, et Pascal Pourny adjoint au Maire et vice-président du Pays de Falaise dévoilent la plaque.



NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

Hôtel de Ville

Tél. 02 31 41 61 61
(du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h-17h,
fermeture au public le jeudi matin)

Attention Passeports
et cartes nationales d'identité
se font sur rendez-vous au
02 31 41 61 61.

Service d'Intervention Municipal

Tél. 02 31 41 61 61

Centre Communal d'Action Sociale

Tél. 02 31 41 61 42
(du mardi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h
et le lundi 13h30-17h)

Services Techniques

Tél. 02 31 90 16 50
(du lundi au vendredi
8h30-12h et 14h-16h30)

CONTACTER LES ÉLUS

Pour toutes vos questions,
un seul mail :
elus@falaise.fr
Pour les rencontrer, prenez
rendez-vous auprès
de leur secrétariat.

Éric Macé

02 31 41 61 65

Elisabeth Josseaume

02 31 41 61 42

Thierry Dubost

02 31 41 61 69

Maryvonne Chivard

02 31 41 61 41

Pascal Pourny

02 31 90 16 50

Brigitte Rul

02 31 41 66 80

Maurice Ruau

02 31 41 61 65

Valérie Mary-Rouquette

02 31 41 61 65

Patrick Barthe

02 31 41 61 41

Yvonnick Turban

02 31 90 16 50

Jean-Luc André

02 31 41 61 48

Autres conseillers

02 31 41 61 65

Membres de l'opposition

06 85 21 06 48

GENDARMERIE

Tél. 02 31 41 65 50

Samedi 7 septembre, 10h-17h
6^e Forum des Associations
 Forum

12 > 15 septembre
Compétition aéromodélisme
 Aérodrome des Monts d'Eraines

Vendredi 20 septembre, 16h-22h
Challenge Interentreprises
 Place Belle-Croix

Samedi 21 septembre
Pétanque : Grand prix de la Ville de Falaise
 Domaine de La Fresnaye

21 et 22 septembre
Journées Européennes du Patrimoine

Du 28 septembre au 5 octobre
Exposition Pique et Patch
 Château de La Fresnaye

Lundi 30 septembre, 20h30
Conseil Municipal

Mercredi 2 octobre, 20h30
Ouverture de la Saison de Spectacles
 Forum

Lundi 7 octobre, 17h15
Un Curieux Lundi
 Eglise Saint Gervais

Mardi 8 octobre, 15h-19h
Mercredi 9 octobre, 9h-13h
Don du sang
 Forum

17 et 18 octobre
Cross des Collèges et Lycée
 Domaine de La Fresnaye

Vendredi 25 octobre
Equidays
 Domaine de La Fresnaye

Lundi 11 novembre
Cérémonies patriotiques

16 et 17 novembre
Falaiz'Art
 Château de La Fresnaye

Abonnez-vous à notre newsletter sur fil@falaise.fr

Plus de dates et de rendez-vous sur www.falaise.fr



EN VUE

DEUX FALAISIENS AU SOMMET

À 27 ans, Etienne Loisel et Antoine Retours se sont lancés à l'assaut du plus haut volcan du monde, dans le désert d'Atacama, au Chili. Une aventure dont ils ont tiré un film, *Ojos, les yeux enneigés du désert*, à voir en novembre.

É cole primaire de La Crosse, Collège des Douits, Lycée Louis Liard : après avoir élimé leurs pantalons sur les bancs de l'école, Etienne Loisel et Antoine Retours usent désormais leurs semelles ensemble. Après un premier défi en 2016 à travers les grands lacs alpins (93 km de course et de nage en moins de 18h), les deux Falaisiens, qui vivent désormais tous les deux en Rhône-Alpes, ont visé encore plus haut avec l'assaut du Nevado Ojos del Salado, l'un des plus hauts volcans du monde, à 6 893 mètres d'altitude. « *Nous avons envie de nous lancer un défi physique et mental, mais aussi de réaliser une première* », racontent-ils. Leur objectif : atteindre le sommet depuis le premier camp de base (4 550 m) en moins de 24h, soit 60 km aller-retour avec 3 000 mètres de dénivelé.

Un documentaire à la clé

Après plusieurs semaines de préparation, les deux amis sont partis à l'assaut du géant, le 18 février dernier. Froid, mal des montagnes, fatigue physique : l'ascension ne leur épargne rien. A quelques centaines de mètres du but, Antoine est obligé de renoncer. Etienne, lui, atteint le sommet en 21 heures et 18 minutes. « *C'est une victoire collective !* », souligne-t-il. Ils sont rentrés avec de superbes images, car leur aventure a été filmée par 714 Production, une société de production créée par un autre Falaisien, Valérian Guestre. « *C'est une façon de partager notre expérience avec nos proches et d'autres amoureux de la nature, mais aussi de transmettre des valeurs, notamment humaines* », expliquent les deux amis. Le documentaire, baptisé *Ojos, les yeux enneigés du désert*, parcourt désormais les festivals. Il sera projeté à Falaise dans le cadre du mois du film documentaire, en novembre. Et les deux comparses n'ont pas fini de nous faire rêver... Ils envisagent déjà, pour leur 30 ans, de repartir faire « un 7 500 m » dans l'Himalaya !



La restauration scolaire évolue

Alors que côté assiettes les habitudes changent avec l'introduction des filières locales, plus de bio et moins de gaspillage, la Ville revoit aussi ses tarifs et la gestion globale de la Restauration Scolaire.

Ça bouge du côté des assiettes ! La Ville veut encore renforcer la présence des produits issus des circuits-courts présents déjà depuis plusieurs années au Restaurant Scolaire. Qualité, origine des produits, distance parcourue, ces produits sont privilégiés autant que possible. « *Nous demandons à nos fournisseurs de nous proposer un maximum de produits normands. Pour le pain nous travaillons par exemple, avec un boulanger de Falaise* », souligne Muriel Pelletier, responsable des Affaires et Restauration Scolaires. Cette qualité des produits et du travail accompli par les agents du Restaurant Scolaire a déjà été récompensée, avec l'obtention d'un prix au Challenge bien Manger en Normandie, en 2018.

Pour les circuits-courts et contre le gaspillage alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire figure aussi en tête des préoccupations de la Ville, qui a mené sur l'année scolaire 2018-2019 une enquête auprès des élèves pour comprendre comment ils se comportent

face à leur assiette. « *Cette étude va nous permettre de travailler sur l'éducation alimentaire et d'introduire de manière différente ou plus variée les aliments qu'ils apprécient le moins* ». Parallèlement, les déchets ont été pesés durant six semaines sur un des sites pour estimer le poids du gaspillage. Les résultats seront communiqués à la rentrée, mais le restaurant n'a pas attendu pour mettre en place les premières actions pour tenter de le réduire.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES ET FORMATION DU PERSONNEL

« *Il ne suffit pas d'améliorer la qualité de l'assiette pour améliorer la pause méridienne* », note Patrick Barthe. Revêtements de table et chaises anti-bruit, panneaux muraux et plafonds isophoniques : les sites de restauration de Bodereau et de La Crosse ont été réaménagés pour devenir de véritables « salles à manger »... Parallèlement, l'ensemble du personnel a été formé pour améliorer la gestion de la pause méridienne avec des activités adaptées.



QUESTION À

Patrick BartheAdjoint au maire
délégué à la Vie Scolaire**Quelle est l'importance de la pause méridienne dans la journée des enfants ?**

« Dans une journée scolaire, le temps du midi est à la fois un moment de pause, qui permet de 'recharger les batteries', mais aussi un moment pour d'autres découvertes. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé indispensable que le personnel qui accompagne les enfants sur ces temps soit formé à leur proposer des activités adaptées à leurs besoins et à leurs envies. Ainsi, les écoliers qui fréquentent le Restaurant Scolaire ont la possibilité après le repas de profiter d'un temps de lecture ou de jeux collectifs par exemple, au cours desquels, ils peuvent à la fois 'souffler' ou découvrir de nouvelles interactions ».

LA TARIFICATION PRÉPARÉE AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour étudier les conditions d'application de la tarification sociale du Restaurant Scolaire, un groupe de travail réunissant élus, parents d'élèves, directeurs d'écoles et personnels administratifs a mené une étude de faisabilité de décembre 2018 à mai 2019. Ses propositions ont été soumises à la Commission des affaires scolaires, qui a rendu un avis favorable, le 27 mai. La mesure a ensuite été adoptée à l'unanimité en Conseil Municipal, le 17 juin dernier.

« Nous avons adapté les quantités préparées selon le GEM-RCN ⁽¹⁾ qui découle des grands principes du PNNS ⁽²⁾ et nous ne servons plus automatiquement de pain, par exemple », relève Patrick Barthe. L'utilisation des plastiques est aussi observée à la loupe.

« Nous remplaçons le plus possible les contenants plastiques par des contenants durables en verre ». Des efforts qui se poursuivront tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Nouveaux tarifs, plus adaptés

Dès cette rentrée, de nouveaux tarifs s'appliquent pour la restauration scolaire. La Ville a en effet décidé de les indexer sur le quotient familial. Fixé auparavant à 3,50 € pour les Falaisiens ⁽³⁾, le repas des enfants coûtera désormais de 1 € à 3,90 € selon le revenu des parents (voir notre tableau). « Il s'agit de rendre la restauration scolaire accessible à tous et d'harmoniser les tarifs avec ceux du périscolaire et du Centre de Loisirs, déjà calculés selon le quotient familial », explique Patrick Barthe, Adjoint au maire délégué à la Vie Scolaire (lire

137 000 € / AN
POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

37 500 REPAS
SERVIS PAR AN*
SOIT 275 REPAS PAR JOUR EN MOYENNE
AU 1^{ER} SEMESTRE 2018
* CHIFFRE 2017-2018

21
AGENTS

ASSURENT
LA RESTAURATION
SCOLAIRE
ET LA PAUSE
MÉRIDIENNE

1 CUISINE CENTRALE
AGRÉÉE AUX NORMES EUROPÉENNES
ET 6 SITES DE RESTAURATION SCOLAIRE

Quotient Familial	Tarifs Falaisiens	Tarifs hors Falaisiens
T1	1 €	1 €
T2	2,90 €	3,90 €
T3	3,70 €	4,70 €
T4	3,90 €	4,90 €

l'interview ci-dessus), « avec cette nouvelle tarification, Falaise s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, dont l'une des mesures phares est de proposer des repas à 1 € le midi, afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un repas équilibré au moins une fois par jour ».

Fini l'achat des tickets

Ces nouveaux tarifs s'accompagnent également de changements concernant la facturation. Fini l'achat de tickets auprès du régisseur de la restauration scolaire, désormais, les parents recevront une facture à leur domicile à chaque fin de mois (adressée par le Trésor Public pour un montant supérieur à 15 € ou par le service de restauration pour un montant inférieur). Pour les inscriptions, pas de changement : une feuille de présence mensuelle complétée par les enseignants ou les ATSEM circule chaque jour pour connaître le nombre d'enfants présents au Restaurant Scolaire le midi.

⁽¹⁾ GEM-RCN : Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et Nutrition : ces recommandations visent entre autre à adapter le grammage des portions servis à l'âge des convives ce qui évite le gaspillage et permet d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires

⁽²⁾ PNNS : Plan National Nutrition Santé

⁽³⁾ et 4,30 € pour les extérieurs.

Les espaces publics à l'heure du « zéro phyto »

Changement. Face à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, la Ville de Falaise adapte ses méthodes et poursuit ses efforts. Elle vient d'obtenir le premier niveau de la Charte d'Entretien des Espaces Publics.

Une première marche franchie... Falaise a obtenu, en juin, le premier niveau de la Charte des Espaces Publics de la FREDON ⁽¹⁾, qui nécessite d'être en conformité avec la réglementation, de prendre en compte les contraintes de désherbage dans ses aménagements ou encore de sensibiliser ses habitants.

Gestion différenciée des espaces verts, réflexion sur le « Zéro Phyto » : la Ville s'était préparée depuis plusieurs années à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans l'espace public. Depuis son entrée en vigueur, en 2017, la collectivité a mis en place des techniques d'entretien alternatives (racloir mécanique, désherbage à eau chaude, etc.) et s'est équipée en conséquence. « La Ville a investi pour plus de 50 000 € en matériels divers en 2018 et 2019 pour désherber autrement », indique Kevin Legeay, responsable de service.

Malgré tout, « les résultats ne sont pas encore complètement satisfaisants, en particulier en pied d'immeubles et dans les cimetières », reconnaît Pascal Pourny, Adjoint au maire. Face à cette situation, la



Ville a réagi. En plus de la création, début 2019, d'un grand service « Environnement et cadre de vie » pour plus d'efficacité, une gestion plus fine des effectifs est assurée au quotidien. De nouveaux aménagements sont aussi en cours ou à l'étude dans les cimetières : des espaces libres de tombes ont été engazonnés et des allées pourraient être goudronnées pour éviter la repousse d'herbes non désirées. « Nous poursuivons nos efforts, tout en limitant les dépenses de fonctionnement pour respecter notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux », poursuit l' élu. Falaise compte d'ailleurs obtenir le deuxième niveau de la charte de la FREDON le plus vite possible.

⁽¹⁾ La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) est un organisme à vocation sanitaire. Plus d'infos sur www.fredonbassenormandie.fr



Entretien : tous acteurs !

- Chaque habitant a l'obligation d'entretenir devant chez lui (du pied de mur à la chaussée) et de tailler ses haies ou arbustes.
- Depuis le 1^{er} janvier 2019 (Loi Labbé), l'usage de produits phytosanitaires est strictement interdit aux particuliers, aussi bien dans l'espace public que dans leur jardin. Face à cette réglementation, certaines recettes « maison » pour fabriquer ses propres produits circulent mais attention : il est interdit également d'utiliser de l'eau de Javel, du vinaigre ou du sel pour désherber ! Ces produits sont néfastes pour la biodiversité. A la place, utilisez plutôt de l'eau bouillante, de l'eau de cuisson ou des méthodes de biocontrôle faisant appel à des organismes vivants ou à des substances naturelles.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Contrairement à la place de la Fontaine Couverte qui n'y a pas eu droit, (on devine aisément pourquoi...), la place Belle Croix a été inaugurée en grande pompe le 29 juin dernier, après 1 an de travaux. Face au Maire qui a profité de son discours pour régler quelques comptes, nous préférons nous attarder sur le résultat de cette rénovation.

Au premier regard, c'est plutôt réussi. Avec le soleil, l'ensemble est plus agréable, la place est moins minérale au profit d'une végétation plus importante. Initialement opposée, la majorité municipale a accédé à notre demande de remise en eau de la fontaine historique grâce en partie au leg de Madame Cuvigny. C'est pour cela que, comme beaucoup, nous avons été surpris de découvrir le contenu peu approprié de la dernière ligne de la plaque apposée sur la dite-fontaine qui met la simple remise en eau au même niveau que les bombardements de la place et ses victimes... La citation du nom de la généreuse donatrice aurait été selon nous plus à propos. La ville reconnaissante... Mais de cela, chacun jugera... D'un point de vue technique, certains choix interrogent sur leur durabilité dans le temps. Mais de cela, l'histoire jugera...

1,6 million ont été investis sur cette place. En effet, grâce aux aides importantes reçues et au leg, l'argent a coulé à flot sur ce dossier. Mais peut-être aurions-nous pu réorienter des fonds sur d'autres travaux et projets dans la ville et ses quartiers ? Face au coût annoncé par le Maire, d'autres questions se posent : pourquoi les travaux ont coûté si cher et duré si longtemps ? Aurions-nous pu faire aussi bien et pour moins cher ?

Ces questions méritent des réponses. C'est pour cette raison que nous avons entamé un long travail de contrôle du contrat avec EIFFAGE et des factures attenantes. Nous en rendrons compte à l'automne.

Suivez l'actualité du groupe : www.facebook.com/j'aimefalaise/



Les élus « J'aime Falaise »



© Audrey Chevreau

EN VUE

Les Equidays de retour à Falaise !

Connaissez-vous les Equidays ? Destinés à mettre la filière équine en lumière, ils s'étaient arrêtés en 2014 pour céder la place aux Jeux Équestres Mondiaux. Le Département du Calvados a décidé de relancer l'événement et vous donne rendez-vous du 23 au 27 octobre prochains. Aux côtés de Caen, Bayeux, Lisieux et Vire, Falaise sera l'une des villes hôtes de cette édition 2019. La ville accueillera le village itinérant des Equidays le 25 octobre, de 14h à 17h, avant une grande parade dans les rues. Une journée qui sera ponctuée par de nombreuses animations ludiques et culturelles, et de découvertes autour du cheval.

Le programme complet sera dévoilé courant septembre. Rendez-vous sur calvados.fr (rubrique Agenda).



Forum des Associations 2019

Rendez-vous biennal attendu, le Forum des Associations, rassemble la grande majorité des associations falaisiennes. Durant une journée complète, celles-ci présentent leurs activités et permettent aux adhérents de s'inscrire sur place. A noter donc dans les agendas, le samedi 7 septembre 2019, de 10h à 17h, dans et autour du Forum, boulevard de la Libération.

© Fatolla



Prêts pour la rentrée ?

Les vacances se terminent et il est déjà temps de penser à l'organisation de cette nouvelle année scolaire, notamment en découvrant les Mercredis Loisirs.

Dès le mercredi 4/09, le Centre de Loisirs accueille les enfants âgés de 6 à 11 ans sur les périodes scolaires. Encadrés par des professionnels, différentes activités leurs seront proposées. Ils y découvriront par exemple les rudiments de la programmation de robots, pourront être initiés à la réalisation d'un court métrage ou à l'utilisation d'une brodeuse numérique avec l'Espace Public Numérique. Ils pourront être également amenés à participer à différents ateliers sportifs, à des activités manuelles, ludiques et variées mis en place par l'équipe. Chaque trimestre, une sortie sera proposée.

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial. Possibilité de restauration le midi - Inscriptions dès maintenant, du lundi au vendredi 9h30-12h. Pour les 11-17 ans, le Local Jeunes est ouvert chaque mercredi après-midi.

PLUS D'INFOS SUR
WWW.FALAISE.FR

SAISON 2019-2020 : BILLETTERIE

La nouvelle Saison de Spectacles débutera le mercredi 2 octobre avec sa présentation avant le spectacle d'ouverture. Toutefois, la billetterie ouvrira ses portes, du mardi au vendredi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h dès le 10/09, et exceptionnellement lors du Forum des Associations le samedi 7/09/2019 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Zones 20, priorité aux circulations douces

Avant la fin 2019, l'hyper-centre de Falaise deviendra une zone 20, permettant aux piétons, cyclistes et véhicules motorisés de partager un espace à vitesse réduite. Priorité y sera donnée aux piétons et cyclistes. Ces derniers pourront même y circuler à contre-sens. Ce dispositif concernera les rues nouvellement rénovées : rue de la Pelleterie, place Belle-Croix et rue Trinité, dès sa réouverture.



Numérisation du Blason municipal

Afin de disposer d'une version utilisable sur support numérique et imprimable en grand format, la Ville de Falaise a fait appel à Xavier d'Andeville pour cette réalisation. Héraldiste professionnel (il n'en existe que deux en France), il a fait des recherches afin de s'assurer que les éléments composant notre blason sont les bons. Il a réalisé ensuite le dessin en reprenant les éléments graphiques qui le composait déjà, respectant ainsi l'histoire de cet emblème de notre ville.



Forum de Falaise

Saison de spectacles
2019 - 2020

2/10/2019	Voler dans les Plumes, Cirque
16/10/2019	Mon Totem - Yves Jamait, Chanson
7/11/2019	Oh les Beaux Jours - S. Beckett, Théâtre
21/11/2019	Mon Toit du Monde, Théâtre Musique Magie
1 ^{er} /12/2019	Monsieur de Pourceaugnac, Comédie Ballet
14/01/2020	L'Île de Tulipatan, Théâtre Musical
25/01/2020	The Gag Fathers, Humour
6/02/2020	Cyrano de Bergerac, Théâtre
11/02/2020	La Manufacture, Théâtre
5/03/2020	Verino, Humour
10/03/2020	Zwai, Cirque
25/03/2020	L'Homme d'Habitude, Danse & Musique
7/04/2020	Alter ego : Oua-Anou Diarra, Musique du Monde